



DÉLIBÉRATIONS

TROISIÈME RÉUNION MONDIALE DU FORUM DES PEUPLES AUTOCHTONES AU FIDA

10 et 13 février 2017

THÈME: AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES, NOTAMMENT DES FEMMES ET DES JEUNES





GÉNÉRALITÉS

À propos du Forum des peuples autochtones au FIDA

Les peuples autochtones, partout dans le monde, ont demandé à maintes reprises l'instauration d'un dialogue plus systématique avec les institutions des Nations Unies. En réponse à cette demande, le FIDA a pris toute une série d'initiatives et élaboré des instruments clés en vue de collaborer activement avec eux. Il s'agit notamment de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, approuvée par le Conseil d'administration du FIDA en 2009.

Le Forum des peuples autochtones a été créé par le FIDA en 2011 et constitue un instrument clé pour la mise en œuvre de la politique du Fonds. Il s'agit d'un processus permanent de consultation et de dialogue entre les représentants des institutions et des organisations des peuples autochtones, le FIDA et les gouvernements. Le Forum permet aux participants d'évaluer l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, de mener des consultations sur le développement rural et la réduction de la pauvreté et de promouvoir la participation des organisations des peuples autochtones aux activités du FIDA, aux niveaux national, régional et international. De façon générale, ces activités aident le FIDA à mettre en œuvre sa politique et à traduire ses principes en action sur le terrain.

La réunion mondiale du Forum des peuples autochtones a lieu tous les deux ans en marge du Conseil des gouverneurs du FIDA, principal organe de décision du FIDA. Pour préparer chacune de ces réunions mondiales, des ateliers régionaux de consultation sont organisés pour faire en sorte que le Forum reflète la diversité des perspectives et des recommandations recueillies auprès des peuples autochtones dans les différentes régions où intervient le FIDA.

L'ensemble du processus est guidé par un Comité de pilotage composé de sept représentants d'organisations des peuples autochtones des différentes régions et d'un représentant, respectivement, du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF), de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII) et du FIDA.

Processus unique au sein du système des Nations Unies, le Forum institutionnalise la consultation et la concertation entre le FIDA et les représentants des peuples autochtones à tous les niveaux et offre aux peuples autochtones et au FIDA la possibilité de renforcer encore davantage leur collaboration en vue de la transformation du monde rural.

Précédentes éditions du Forum

La première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA s'est tenue à Rome les 11 et 12 février 2013. Elle a été suivie d'une deuxième réunion mondiale, les 12 et 13 février 2015, dont le thème était: "Systèmes alimentaires et moyens d'existence durables".

Lors des deux précédentes réunions mondiales, les représentants des peuples autochtones ont exhorté le FIDA à appuyer des initiatives visant à reconnaître et protéger leurs droits; à reconnaître l'importance de leurs savoirs; à renforcer leur participation tout au long des cycles des projets du FIDA; et à veiller à systématiquement solliciter le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) des peuples autochtones dans le cadre des projets financés par le FIDA. Lors de la Réunion mondiale de 2015, il a été

spécifiquement recommandé au FIDA de concevoir, avec et pour les femmes et les jeunes autochtones, des initiatives ciblées visant à promouvoir les économies traditionnelles et la commercialisation.

Le thème de la troisième réunion mondiale

Le Comité de pilotage du Forum a décidé que l'autonomisation économique des peuples autochtones, notamment des femmes et des jeunes, devait être le thème général de la troisième réunion mondiale du Forum.

Bien que dans de nombreux pays, les peuples autochtones participent activement au développement économique, l'impact sur l'amélioration de leur bien-être est généralement inefficace. Leurs systèmes économiques sont mis sous pression pour se conformer à un programme défini au niveau mondial. En outre, les peuples autochtones continuent de faire face à des défis et des violations de leurs droits sociaux et économiques, qui les empêchent de bénéficier des processus de développement et des opportunités économiques.

L'accès aux marchés est l'un des principaux enjeux. Les peuples autochtones continuent de se battre pour préserver, gérer et développer leurs ressources, leurs terres et leurs territoires traditionnels. Ce constat est particulièrement vrai pour les femmes et les jeunes.

Plusieurs exemples d'initiatives de développement fructueuses visant à accroître la participation des peuples autochtones aux activités économiques ont montré que s'appuyer sur les savoirs, les pratiques et les moyens d'existence traditionnels constituait un facteur de réussite. La contribution des peuples autochtones au développement durable et les valeurs inscrites dans leurs pratiques de production traditionnelles sont également de plus en plus reconnues. Cette prise de conscience offre de nouvelles possibilités pour favoriser l'autonomisation des peuples autochtones.

L'autonomisation économique des peuples autochtones est d'une importance capitale pour l'action du FIDA. Le Fonds y contribue autant par le biais de ses projets et programmes de pays qu'en soutenant des initiatives spécifiques telles que le partenariat avec le mouvement Slow Food, lequel a permis la création des Sentinelles, qui regroupent des petits producteurs vivriers qui unissent leurs forces et conviennent de moyens communs pour produire et promouvoir leurs produits. Les Sentinelles œuvrent en faveur de la durabilité économique, environnementale et socioculturelle en vue de renforcer les capacités organisationnelles des producteurs ainsi que leur identité culturelle et leur estime de soi. Un certain nombre de projets financés par l'IPAF ont mis en lumière la façon dont l'autonomisation économique des femmes et des jeunes autochtones pouvait s'appuyer sur leur patrimoine culturel.



Session d'ouverture du Forum.

©FIDA/Giulio Napolitano

PRÉPARATION DE LA RÉUNION MONDIALE DU FORUM DE 2017: LES ATELIERS RÉGIONAUX DE CONSULTATION

Des ateliers régionaux ont été organisés à la fin de 2016 en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique pour préparer la réunion du Forum des peuples autochtones, auxquels ont participé 97 représentants d'organisations et d'institutions de peuples autochtones.

Durant les ateliers, les participants ont évalué les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et examiné l'état d'avancement de l'application des recommandations formulées lors de la deuxième réunion mondiale du Forum et des plans d'action convenus avec les divisions régionales du FIDA en 2015.

Les participants ont également eu l'occasion de mettre en commun leurs savoirs et leurs expériences sur les bonnes pratiques relatives à l'autonomisation économique des peuples autochtones qui s'appuient sur leurs propres cultures, leurs savoirs traditionnels et leurs ressources naturelles. Ils ont également identifié les difficultés que rencontrent les peuples autochtones pour assurer leur autonomisation économique et recensé les possibilités qui leur sont offertes ainsi que les principaux éléments permettant d'améliorer les stratégies et l'appui du FIDA au niveau régional.

Sur la base des discussions, les ateliers régionaux ont formulé des suggestions et des recommandations concrètes sur l'autonomisation économique des peuples autochtones, en particulier des femmes et des jeunes, qui ont contribué à établir l'ordre du jour et nourri les discussions de la réunion mondiale à Rome.

Encadré 1. Les ateliers régionaux préparatoires

Afrique, Brazzaville, Congo, 5-7 décembre 2016, organisé par l'Organisation pour le développement et les droits humains au Congo (ODDHC) et le Groupe de travail international pour les affaires autochtones (IWGIA).

Asie, Siem Reap, Cambodge, 22-26 novembre 2016, organisé par le Pacte asiatique des peuples autochtones (AIPP), l'Organisation cambodgienne des peuples autochtones (CIPO), l'IWGIA et l'Organisation pour la promotion de la culture Kui (OPKC).

Amérique latine et Caraïbes, San Salvador, El Salvador, 22-27 novembre 2016, organisé par le Centre pour l'autonomie et le développement des peuples autochtones (CADPI), le Consejo Coordinador Nacional Indígena Salvadoreño (CCNIS), le Consejo indígena de Centro América (ICCA), le Fondo para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas de América Latina y el Caribe (FILAC) et l'IWGIA.

Pacifique, Pacific Harbour, Fidji, 21-22 novembre 2016, organisé par le Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique (PIFON) et l'IWGIA.

POINTS SAILLANTS DE LA TROISIÈME RÉUNION MONDIALE DU FORUM

La troisième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones s'est tenue les 10 et 13 février 2017 en marge de la quarantième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

La réunion a rassemblé 43 représentants des peuples autochtones issus de 33 peuples autochtones différents et provenant de 32 pays¹ d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, afin d'échanger leurs points de vue sur l'évolution du partenariat avec le FIDA. Cette édition du Forum a été caractérisée par une forte présence de femmes autochtones (61%) et une participation accrue des jeunes autochtones (21%). L'année 2017 marquant le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), le Forum a également constitué non seulement une occasion de souligner l'évolution de l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones ces dix dernières années dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDRIP mais également de réfléchir à de futures possibilités d'améliorer l'action du FIDA au titre du Programme de développement à l'horizon 2030.

Ouverture du Forum

Le Forum s'est ouvert par une cérémonie conduite par Mme Virginia Ajxup Pelicó, guide spirituel et membre de la communauté k'iche', peuple autochtone d'origine maya du Guatemala.



Le Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze lors de l'ouverture du Forum au cours de la cérémonie des peuples autochtones.

@GANGA/Francesco Cabras

¹ La liste des participants est disponible à l'adresse suivante: https://www.ifad.org/documents/36783902/7af4ef92-1280-42a3-b89d-77f56cc02c86.

Le Forum a été officiellement ouvert par le Président sortant du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze, qui a mis en avant les plus grands succès du Forum et a réfléchi aux efforts qu'il reste à fournir.

Le Président du FIDA a déclaré que la plus grande réussite du Forum était d'avoir "entraîné le FIDA dans des territoires inexplorés", ce qui l'a aidé à devenir un modèle quant à la manière dont les institutions peuvent instaurer des relations avec les peuples autochtones fondées sur des partenariats horizontaux et inclusifs, conformément à l'article de l'UNDRIP sur le développement autodéterminé.

Néanmoins, il a reconnu qu'il était nécessaire de faire "plus et mieux", non seulement en concevant ensemble de bonnes stratégies par le biais de processus plus inclusifs, mais en assurant des résultats positifs sur le terrain.

M. Nwanze a déclaré qu'à mesure que le FIDA progressait dans la mise en œuvre du Programme 2030 et à l'approche de la prochaine reconstitution des ressources, il était nécessaire de "faire évoluer le discours autour des peuples autochtones. Lorsqu'il est question de durabilité environnementale ou sociale, les peuples autochtones sont à l'avant-garde du changement. Les gouvernements devraient être fiers de détenir cette ressource précieuse dans leurs pays. Ils devraient reconnaître la contribution essentielle des cultures autochtones en faveur du développement global et de la durabilité. Je crois sincèrement que le FIDA peut jouer un rôle à cet égard."

Dans son discours liminaire, Mme Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, a souligné les importantes réalisations du FIDA en vue d'assurer la mise en œuvre de l'UNDRIP, y compris l'adoption de la Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones, l'instauration du Forum visant à assurer un dialogue durable et la création de l'IPAF. Elle a en outre déclaré que cela avait été rendu possible grâce à trois facteurs principaux, à savoir: i) la vigueur des mouvements des peuples autochtones; ii) les efforts déployés par le FIDA afin de favoriser volontairement la participation active des représentants des peuples autochtones à l'élaboration des actions du FIDA en faveur des peuples autochtones; et iii) la présence au sein du FIDA d'individus résolus à renforcer le partenariat.

Elle a souligné que l'objectif général du partenariat avec le FIDA était de veiller à ce que les peuples autochtones soient en mesure de poursuivre leur développement autodéterminé, de continuer à vivre sur leurs terres et à utiliser leurs terres, leurs territoires et leurs ressources de manière durable, de continuer à mettre en pratique et développer leur patrimoine culturel, leurs valeurs, leurs savoirs traditionnels, leurs mécanismes de gouvernance et leurs systèmes de justice, et de leur permettre de transmettre tout cela aux générations futures.

Les interventions des membres du Comité de pilotage ont également mis l'accent sur les résultats obtenus dans le cadre du partenariat et vivement remercié le FIDA pour son engagement et son appui ces dernières années. En particulier, M. Joseph Ole Simel (Kenya) a souligné la valeur ajoutée du partenariat avec le FIDA, qui se fonde sur la capacité de l'organisation de créer des espaces et de faciliter des processus dans lesquels les peuples autochtones jouent un rôle de premier plan. Il a affirmé qu'il s'agissait d'un héritage dont le Président du FIDA devait être fier et a exhorté le FIDA à aller au-delà de ce qui avait commencé sous la présidence de M. Nwanze. Malgré les résultats obtenus, Mme Maria Eugenia Choque Quispe (Bolivie) a déclaré que les peuples autochtones, et en particulier les femmes et les jeunes, restaient confrontés à des problèmes essentiels, y compris l'accès aux terres,

Mme Joan Carling (Philippines) intervient lors de la session d'ouverture du Forum.



©FIDA/Giulio Napolitano

aux territoires et aux ressources et leur exploitation, les déplacements forcés et la perte des savoirs traditionnels. Elle a invité le FIDA à continuer de travailler aux côtés des peuples autochtones, notamment en soutenant leurs projets de vie et par le biais d'instruments tels que l'IPAF. M. Ulaiasi Baya (Îles Fidji) a présenté une vue d'ensemble des résultats des processus de consultation à l'échelle régionale et souligné la nécessité de mieux mesurer les résultats en ce qui concerne l'engagement du FIDA auprès des peuples autochtones sur le terrain. Enfin, tout en rejoignant l'appréciation du travail du FIDA, Mme Joan Carling (Philippines) s'est penchée sur l'avenir et a souligné les opportunités offertes par les développements majeurs survenus dans le monde pour renforcer le partenariat entre les peuples autochtones et le FIDA. En particulier, l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques offrent de nombreuses possibilités d'élaborer des projets et des programmes dotés d'objectifs et d'indicateurs clairs en faveur du développement durable des peuples autochtones et de contribuer à renforcer la résilience et les capacités d'adaptation des peuples autochtones, en s'appuyant sur leurs savoirs traditionnels.

Évolution de l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones

Comme c'est la pratique lors de la réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, le FIDA a présenté les conclusions du rapport *Avancement du partenariat* qui analyse l'évolution du partenariat au cours du précédent exercice biennal (2015-2017) et dresse le bilan des expériences du FIDA en matière de soutien aux peuples autochtones, examine les modalités de la collaboration en cours et souligne les succès et les résultats obtenus.

En particulier, le rapport a mis en évidence l'augmentation des financements, avec 79 projets en cours à l'appui des peuples autochtones dans quelque 40 pays, pour un montant total d'environ 1 milliard d'USD, ce qui représente un tiers des projets financés par le FIDA. En outre, l'IPAF finance actuellement 25 projets, pour un montant total de 1,05 million d'USD, à l'appui du développement autodéterminé des peuples autochtones. Ces projets, financés par le biais de l'IPAF, sont conçus, gérés et exécutés par les organisations des peuples autochtones elles-mêmes.

Le rapport a également souligné que sur les 16 programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) approuvés au cours de l'exercice biennal, dix (Argentine, Bolivie, Brésil, Chine, Colombie, El Salvador, Éthiopie, Indonésie, Paraguay et Tanzanie) ont expressément intégré des enjeux relatifs aux peuples autochtones et tribaux et aux minorités ethniques, afin de s'assurer que les mesures et les interventions du FIDA au niveau des pays tiennent compte de leurs préoccupations, de leurs priorités et de leurs besoins.

De même, la qualité de la conception des projets financés par le FIDA s'est améliorée au cours du précédent exercice biennal, notamment grâce à la participation dans les équipes de conception des projets de spécialistes et de consultants issus des peuples autochtones possédant une expertise dans les enjeux qui concernent les peuples autochtones.

Le rapport du FIDA a également souligné que depuis l'approbation des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (SECAP) en décembre 2014, le recours au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause dans l'élaboration et l'adoption des plans de mise en œuvre



Mme Mirna Cunningham, membre du Comité de pilotage du Forum, présente les conclusions de l'étude sur les peuples autochtones et le secteur privé.

©FIDA/Giulio Napolitano

était en passe de devenir systématique lors de la conception des projets. Cela est favorisé par les guides pratiques qui ont été élaborés, tels que la Note pratique: "Obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause" du FIDA et la formation offerte aux membres du personnel du FIDA.

Les autres principales avancées concernent: i) le rôle du FIDA en vue de favoriser la participation des peuples autochtones à l'élaboration des politiques au niveau national dans six pays (voir ci-dessous); ii) la révision en cours des indicateurs de base du FIDA, notamment pour intégrer la ventilation des données pour les peuples autochtones et des indicateurs spécifiques sur le bien-être des peuples autochtones; iii) les actions de plaidoyer du FIDA et l'établissement de partenariats au niveau international (par exemple dans le cadre des sessions de l'UNPFII et les réunions du Groupe d'appui interorganisations sur les questions concernant les peuples autochtones); iv) les efforts déployés par le FIDA pour favoriser la génération de connaissances et le partage des bonnes pratiques.

Partage d'expériences au niveau des pays

Le Forum a également fourni l'occasion aux participants de partager leurs expériences sur des questions et des processus clés à la fois en rapport avec le thème du Forum, l'autonomisation économique des peuples autochtones, notamment des femmes et des jeunes, et avec la participation à l'élaboration des politiques. Les participants ont considéré que l'apprentissage entre pairs et le renforcement des capacités constituaient des composantes clés du Forum, et qu'il convenait de maintenir et d'approfondir ces aspects à l'avenir.

Mme Mirna Cunningham, membre du Comité de pilotage du Forum et Présidente du Centre pour l'autonomie et le développement des peuples autochtones (CADPI) a présenté les principales conclusions de l'étude "Les peuples autochtones et le secteur privé: expériences de collaboration", menée par le CADPI en partenariat avec le FIDA.



©FIDA/Giulio Napolitano

L'étude s'est penchée sur sept expériences de collaboration couronnées de succès et s'est efforcée d'identifier les possibilités offertes aux peuples autochtones pour renforcer leur développement économique en collaborant sur un pied d'égalité avec le secteur privé. La conclusion principale de cette étude est que les peuples autochtones peuvent et sont disposés à s'engager de manière fructueuse avec le secteur privé en vue d'améliorer leurs liens avec les marchés lorsque certaines conditions sont remplies. Il s'agit notamment de: i) l'engagement des acteurs de la coopération internationale dans les processus afin d'assurer un rôle de facilitation et de régulation; ii) les crédits de départ mis à disposition pour soutenir les initiatives des peuples autochtones; iii) la reconnaissance de la valeur des savoirs traditionnels par les acteurs du secteur privé; iv) la présence d'un volet de renforcement des capacités dans les initiatives appuyées; v) le respect des droits, de la culture, de l'identité et des mécanismes de gouvernance des peuples autochtones.

La présentation de l'expérience de l'Association nationale italienne des coopératives de consommateurs en matière de collaboration avec la coopérative de commerce équitable Chico Mendes a constitué un exemple concret de partenariat fructueux en faveur des producteurs autochtones. D'autres acteurs, tels que Slow Food et Fair Trade, ont également été en mesure de présenter brièvement leurs approches et leurs projets à l'appui de l'autonomisation économique des peuples autochtones.

Le Forum a également permis aux participants de découvrir des cas de participation fructueuse à l'élaboration des politiques au niveau des pays à travers le partage des expériences de six pays (République démocratique du Congo, El Salvador, Myanmar, Népal, Paraguay et Tanzanie). L'expérience d'El Salvador a été présentée par M. Jorge Alberto Jiménez, Directeur général, Bureau pour le développement social intégral, Ministère des affaires étrangères et M. Jesús Amadeo Martínez Guzmán, Conseiller principal du Consejo indígena de Centro América (CICA), qui ont décrit les principales étapes qui ont abouti à l'adoption du tout premier plan d'action national sur les peuples autochtones conformément aux recommandations du document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

Selon les intervenants, les principaux facteurs qui déterminent le succès des processus de participation à l'élaboration des politiques dans les six pays sont les suivants: i) le rôle de chef de file joué par les peuples autochtones dans le processus et les vastes consultations menées auprès des organisations et des communautés autochtones; ii) la capacité des gouvernements à organiser et engager les institutions publiques, ainsi que le corps législatif et judiciaire; iii) la disponibilité des ressources, qui, cela a été souligné, était une initiative unique et sans précédent au FIDA, avec l'appui du Groupe de travail international pour les affaires autochtones (IWGIA) et le Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones; iv) l'engagement, le soutien et la participation active d'autres organisations et institutions des Nations Unies (par exemple l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fondo para el Desarrollo de los pueblos indígenas de América Latina y el Caribe (FILAC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et les coordonnateurs résidents des Nations Unies).

Le principal défi pour l'avenir consistera à assurer que les plans d'action nationaux et/ou les politiques nationales soient mis en œuvre et qu'un système de suivi et

Mme Antonella Cordone (FIDA) fait part des avancées du partenariat entre le FIDA et les peuples autochtones.



©FIDA/Giulio Napolitano

évaluation soit mis en place. Pour cela, la disponibilité de soutien financier ainsi que l'engagement constant des institutions des Nations Unies et d'autres organisations sont considérés comme essentiels.

Plans d'action régionaux

Des représentants des organisations et institutions des peuples autochtones provenant des différentes régions et le personnel des divisions régionales du FIDA ont examiné conjointement et convenu des plans d'action régionaux pour l'exercice biennal 2017-2019, comme indiqué ci-dessous.

Encadré 2a. Plans d'action régionaux 2017-2019

Asie-Pacifique

- i) Dans les programmes de pays, adopter une approche intégrée et holistique pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes autochtones à l'aide d'outils de suivi et d'indicateurs spécifiques.
- ii) Soutenir le renforcement des capacités ainsi que la formation professionnelle et technique des femmes et des jeunes afin de promouvoir les systèmes agricoles et non agricoles autochtones (notamment la pêche et l'écotourisme communautaires) ainsi que les techniques agricoles et rurales améliorées qui permettent de faire face aux aléas climatiques.
- iii) Soutenir le développement des marchés de niche et des filières favorables aux pauvres, renforcer les organisations communautaires et établir des partenariats public-privé inclusifs et novateurs qui valorisent le patrimoine culturel des peuples autochtones et défendent la participation de ces derniers sur un pied d'égalité.
- iv) Identifier, consigner, partager et transposer à plus grande échelle les interventions, les approches innovantes et les bonnes pratiques qui profitent aux peuples autochtones, notamment celles qui favorisent la transmission des savoirs entre générations, les modèles économiques fondés sur les systèmes traditionnels, la commercialisation collective, l'utilisation des envois de fonds, la gestion des ressources collectives et l'attribution des titres de propriété foncière aux peuples autochtones, en particulier les femmes et les jeunes.
- v) Soutenir et promouvoir l'utilisation d'outils et de services économiques spécifiques adaptés à chaque pays (microfinance et vulgarisation agricole, par exemple) et qui servent les intérêts des femmes et des jeunes, notamment les technologies de l'information et des communications (TIC).
- vi) Dans le cadre du modèle opérationnel du FIDA, promouvoir les mécanismes fondés sur des programmes afin de garantir la participation des peuples autochtones à la conception et à l'exécution des projets et aux concertations sur l'élaboration des politiques au niveau des pays, et de soutenir directement les organisations des peuples autochtones, notamment sur les plans technique et financier, et continuer à utiliser le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF).
- vii) Lors de la définition des stratégies de ciblage des programmes du FIDA, reconnaître que les femmes et les jeunes ne constituent pas des groupes homogènes et identifier différentes catégories de femmes et de jeunes ainsi que des modalités spécifiques visant à favoriser leur participation.
- viii) Dans les systèmes de suivi-évaluation des programmes et de l'institution, élaborer et inclure des indicateurs qui portent non seulement sur la dimension économique, mais également sur les aspects sociaux, culturels et institutionnels, notamment sur l'identité et le bien-être des peuples autochtones.

ix) Soutenir le fonctionnement en réseau et le partage horizontal des savoirs entre les peuples autochtones, au sein des pays et des régions, notamment sur des sujets tels que le développement commercial et le développement des entreprises sociales et la promotion des politiques.

Le personnel du FIDA inclura plusieurs pays et objectifs dans la mise en œuvre du présent plan d'action.

Encadré 2b. Plans d'action régionaux 2017-2019

Afrique

- i) Les nouveaux COSOP pour les pays africains devraient tenir compte des difficultés mais aussi des possibilités en termes d'autonomisation économique des peuples autochtones, notamment en ce qui concerne les communautés de pasteurs, chasseurs et cueilleurs, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.
- ii) Les COSOP devraient être conçus conformément à la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et promouvoir la participation pleine et effective des représentants des peuples autochtones à l'élaboration de leurs stratégies de développement.
- iii) Les projets en cours identifient les possibilités d'autonomisation des peuples autochtones en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.
- iv) Identifier, promouvoir, consigner, partager et transposer à plus grande échelle les interventions, les innovations, les études de cas et les bonnes pratiques, notamment en ce qui concerne la transmission des savoirs entre générations, les modèles économiques fondés sur les systèmes traditionnels, la commercialisation collective, l'utilisation des envois de fonds, la gestion des ressources collectives et l'attribution des titres de propriété foncière aux peuples autochtones, en particulier les femmes et les jeunes.
- v) En utilisant le modèle de participation appliqué par le FIDA en Tanzanie, basé sur le principe "Personne ne doit être laissé pour compte" qui sous-tend les objectifs de développement durable (ODD), rechercher de nouvelles opportunités permettant de créer des plateformes de dialogue au niveau des pays pour appuyer la cause des peuples autochtones.
- vi) Inscrire l'amélioration de la gouvernance foncière en tant que priorité dans les programmes de pays du FIDA déployés dans la région et s'engager à participer activement à des initiatives financées par des prêts et/ou hors prêts susceptibles de renforcer les droits des peuples autochtones sur les terres et les ressources.
- vii) Créer des liens entre les projets financés par le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF) et les programmes de pays du FIDA et solliciter activement l'avis des gestionnaires et chargés de programme de pays sur les nouveaux projets de l'IPAF de manière à identifier des projets pouvant servir de modèle pour favoriser le développement autonome dans les projets financés par le FIDA.
- viii) Poursuivre la participation à l'élaboration des politiques en Tanzanie et déterminer s'il est possible, dans d'autres pays, de promouvoir la participation à l'élaboration des politiques ainsi que le dialogue entre les peuples autochtones, les pouvoirs publics et les équipes de pays des Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre du document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones de 2014. Associer la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples à l'élaboration des politiques au niveau des pays.

Le personnel du FIDA inclura plusieurs pays et objectifs dans la mise en œuvre du présent plan d'action.

Encadré 2c. Plans d'action régionaux 2017-2019

Amérique latine et Caraïbes

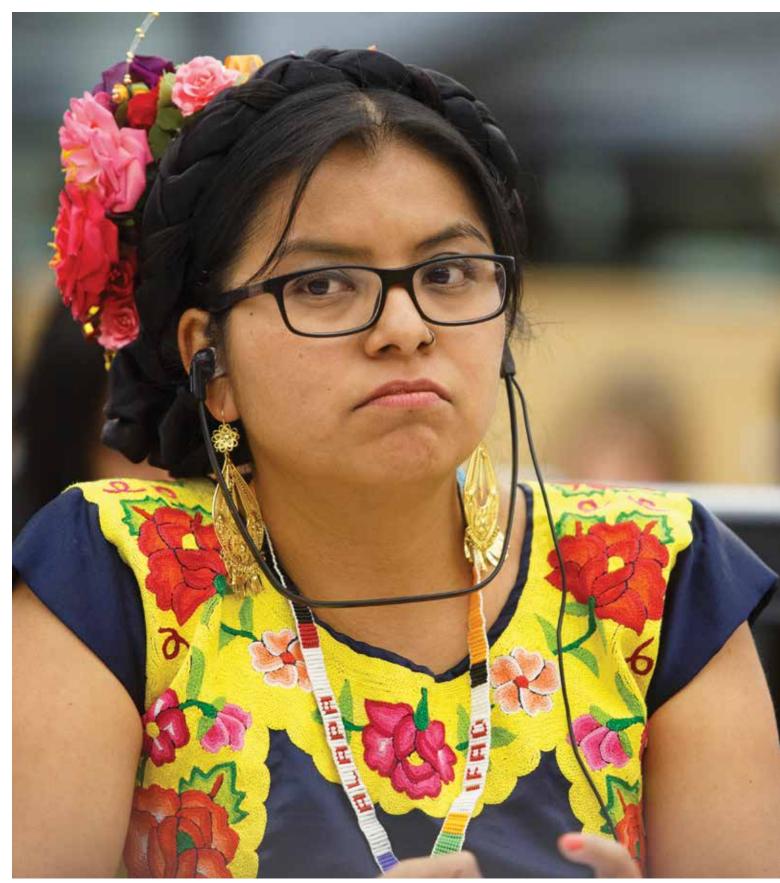
- i) Stratégie de pays. Veiller à associer de façon plus systématique les représentants et les organisations des peuples autochtones à l'élaboration et à l'évaluation (à mi-parcours et finale) des documents stratégiques nationaux (COSOP, notes stratégiques des pays, etc.).
- ii) Conception et exécution des projets. Renforcer le partenariat entre le FIDA et les peuples autochtones. Élargir les consultations dans les régions où le FIDA déploie et supervise des projets et programmes afin d'y associer les organisations et représentants des peuples autochtones et non pas uniquement les responsables municipaux. Mettre en place des mécanismes spécifiques pour assurer une large participation des femmes et des jeunes autochtones.
- iii) Reconnaissant l'importance de la diversité, utiliser les outils dont dispose le FIDA (documents stratégiques, concertation sur les politiques, etc.) pour promouvoir la participation des peuples autochtones, des communautés d'ascendance africaine et des autres catégories de population historiquement exclues aux projets gouvernementaux ainsi qu'aux échanges sur les bonnes pratiques employées dans la région.
- iv) Promouvoir les activités économiques des femmes et des jeunes autochtones dans les projets financés par le FIDA de manière à tenir compte des valeurs et de la culture de la communauté dans le processus de commercialisation, notamment par le biais du commerce équitable, en considérant la valeur réelle des produits et en supprimant les intermédiaires commerciaux.
- v) Promouvoir les synergies entre les projets et les programmes ordinaires financés par le FIDA et exécutés par les gouvernements et les projets de l'IPAF.
- vi) **Concertations sur les politiques publiques.** Garantir la participation des dirigeants autochtones aux tables rondes organisées dans le cadre des évaluations des programmes de pays.
- vii) Renforcer les capacités de dialogue et la participation des organisations qui participent au Forum pour définir et mettre en œuvre les plans d'action nationaux, en renforçant les partenariats et les relations des peuples autochtones avec les organisations non gouvernementales et les autres organismes de coopération au développement. L'Équateur, le Guatemala, le Guyana et le Honduras sont invités à élaborer des plans nationaux en coopération avec les organisations autochtones.
- viii) Environnement et changements climatiques. Appliquer la procédure environnementale et sociale du FIDA (ESCAP) en ce qui concerne le consentement préalable, libre et éclairé.
- ix) Promouvoir la participation des peuples autochtones aux initiatives cofinancées, telles que le Fonds vert pour le climat, et encourager la création de nouveaux projets spécifiques pour ces peuples.
- x) **Gestion des savoirs.** Promouvoir les possibilités d'apprentissage et de coopération en faveur des peuples autochtones, notamment des jeunes et des femmes, par la diffusion des savoirs et les échanges sur les pratiques et les projets menés dans la région.
- xi) Renforcement des capacités. Soutenir le renforcement des capacités et la formation professionnelle et technique des femmes et des jeunes afin de promouvoir les systèmes agricoles et non agricoles autochtones (notamment les activités d'écotourisme gérées par les communautés) ainsi que les techniques agricoles et rurales améliorées qui permettent de faire face aux aléas climatiques.

- xii) Accroître la capacité du FIDA à collaborer directement avec les peuples autochtones et leurs organisations en envisageant des partenariats novateurs qui permettent d'associer les organisations autochtones aux programmes et projets. Faciliter les stages de représentants autochtones au FIDA pour permettre aux peuples autochtones de mieux comprendre et connaître le système et le fonctionnement de l'Organisation.
- xiii) **Suivi-évaluation.** Mener des activités de documentation et d'analyse, en tenant compte de la nécessité pour le FIDA de disposer dans ses systèmes de suivi-évaluation d'indicateurs culturels, de statistiques et de données sur la participation pleine et effective ventilés par peuple autochtone. Aider les pays, notamment l'Équateur, le Guatemala et le Mexique, à produire des statistiques pertinentes.
- xiv) Inclure dans la définition du programme pour l'après-2015, dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi que dans les documents stratégiques et les évaluations du FIDA les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs relatifs aux peuples autochtones.

La Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA inclura des pays, des indicateurs et des objectifs spécifiques lors de l'exécution du présent plan d'action.

Recommandations Générales

- Le FIDA est invité à faciliter les processus de préparation des évaluations nationales volontaires des États membres avec la participation des peuples autochtones, notamment en ce qui concerne la réalisation de l'objectif 2 (Faim zéro) des Objectifs de développement durable.
- 2. Inviter les États membres du FIDA à consacrer aux peuples autochtones une section du rapport volontaire qu'ils présentent au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable.
- 3. Étant entendu que le Fondo para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas de América Latina y el Caribe (FILAC) est un organisme intergouvernemental rattaché au système des Nations Unies et est aussi membre du Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, le FIDA est invité à discuter avec le FILAC de ses stratégies de pays dans le cadre du Plan d'action sur les droits des peuples autochtones issu de la Conférence mondiale des peuples autochtones de 2014, afin de contribuer ensemble à leur réalisation.



Mme Dalí Silvia Angel, Red de Jóvenes Indígenas (Mexique) intervient lors de la séance de clôture du Forum des peuples autochtones au FIDA.

©FIDA/Flavio lanniello

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

La synthèse des délibérations a été adoptée en 2017 lors de la troisième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA, sur la base des discussions et des contributions tirées des débats.

La synthèse a été lue et discutée au cours de la dernière session plénière du Forum, en présence de délégués des peuples autochtones, de la direction du FIDA et de représentants des États membres du FIDA – Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Cuba, Guatemala, Hongrie, Italie, Malawi, Maroc, Pays-Bas, Suisse, Union européenne et Venezuela.

Encadré 3. Synthèse des délibérations du Forum des peuples autochtones de 2017 au FIDA

Préambule

Nous, peuples autochtones d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes, saluons les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et dans le renforcement des partenariats entre les peuples autochtones et le FIDA.

La participation accrue des peuples autochtones aux opérations du FIDA s'est traduite par un meilleur ciblage et une meilleure qualité de la conception des stratégies de pays du FIDA, ainsi que d'un certain nombre de projets et de leur exécution.

Nous reconnaissons le rôle de premier plan joué par le FIDA dans la recherche de voies permettant aux peuples autochtones de promouvoir leur concept de développement autodéterminé. Nous avons hautement apprécié, en particulier, l'engagement résolu du Président sortant du FIDA, M. Kanayo Nwanze, et nous prions la nouvelle équipe dirigeante d'accroître l'efficacité du FIDA en matière de développement, avec les peuples autochtones et dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Dans cet esprit, nous proposons les recommandations et les engagements suivants:

Recommandations adressées au FIDA

- Élaborer une approche holistique à l'appui de l'autonomisation économique des peuples autochtones, sur la base du respect et de la protection de leurs droits collectifs sur la terre et les ressources, et en assurant l'interconnexion entre les dimensions sociale, organisationnelle, culturelle et spirituelle qui caractérisent les moyens d'existence et les modes de vie des peuples autochtones – en prenant en compte les besoins et les priorités spécifiques des femmes et des jeunes;
- Dans le cadre du modèle opérationnel du FIDA, promouvoir des mécanismes fondés sur un programme garantissant la participation systématique des peuples autochtones à la conception et l'exécution des projets, et leur participation à l'élaboration des politiques nationales, et veiller à ce que ces mécanismes appuient la consultation avec les femmes et les jeunes autochtones, et leur participation, conformément à la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones;
- Appuyer le renforcement des capacités suivant les besoins et les priorités spécifiques des peuples autochtones, y compris les femmes et les jeunes au niveau national, et faciliter l'échange de meilleures pratiques – notamment celles résultant de projets financés par le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones – dans ou entre les pays et les régions;

- Considérer le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones comme un partenaire stratégique dans le cadre de la politique du FIDA en matière de dons. Encourager les gouvernements et les donateurs à contribuer au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones en tant qu'instrument pour renforcer davantage la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones;
- Établir des partenariats avec les peuples autochtones en vue de mobiliser, par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat, des fonds qui appuieront des initiatives en matière de résilience et d'adaptation des communautés, en faisant appel aux savoirs traditionnels des peuples autochtones et aux innovations:
- Apporter un appui direct à l'accès aux marchés pour les produits des peuples autochtones

 y compris ceux des femmes et des jeunes. Faciliter les liaisons avec des collaborations
 innovantes et inclusives dans lesquelles les peuples autochtones sont partenaires sur un
 pied d'égalité, et notamment des partenariats public-privé reconnaissant la valeur des
 paysages naturel et culturel des peuples autochtones;
- Dans les systèmes de suivi, veiller à la ventilation des données concernant les peuples autochtones et inclure des indicateurs sur les aspects sociaux, économiques, culturels et institutionnels, y compris l'identité et le bien-être des peuples autochtones, conformément au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, qui contribueront à la réalisation des Objectifs de développement durable pour les peuples autochtones;
- Nous prions enfin le FIDA de soutenir et de poursuivre le renforcement des instruments définis pour la mise en œuvre de la Politique, à savoir: le bureau du FIDA spécialement chargé des questions autochtones et tribales; le Forum des peuples autochtones au FIDA, avec ses processus régionaux et nationaux; le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones; et les processus de participation à l'élaboration des politiques nationales.

Recommandations adressées aux gouvernements

- Appuyer la participation des femmes et des jeunes autochtones à tous les processus de développement respectant les droits des peuples autochtones, et garantir l'inclusion de leurs besoins et priorités dans les plans et initiatives les concernant, parallèlement à l'allocation de ressources suffisantes:
- Appuyer les peuples autochtones pour qu'ils cartographient ou sécurisent autrement leurs territoires, et faciliter les processus qui garantissent la sécurité foncière pour tous les écosystèmes des peuples autochtones, y compris les pasteurs, chasseurs-cueilleurs et autres communautés marginalisées;
- Veiller à la reconnaissance et l'inclusion des peuples autochtones dans la planification, l'exécution, le suivi et l'examen des plans nationaux au titre des Objectifs de développement durable, avec des indicateurs pertinents sur le plan culturel et une ventilation des données concernant les peuples autochtones, pour atteindre l'objectif du Programme 2030 de ne laisser personne de côté;
- Générer des ressources financières, avec l'assistance du FIDA le cas échéant, pour appuyer les institutions gouvernementales pertinentes ayant compétence pour les questions relatives aux peuples autochtones, afin qu'elles puissent mettre en œuvre des politiques et des programmes d'autonomisation des peuples autochtones.

En tant que peuples autochtones, nous nous engageons à:

- Établir et renforcer nos réseaux de peuples autochtones pour parler d'une seule voix et nous engager de façon constructive avec les gouvernements, les partenaires du développement et d'autres organisations à tous les niveaux pour appuyer la reconnaissance des droits des peuples autochtones, y compris le droit à notre développement autodéterminé;
- Participer activement à la concertation sur les politiques, sensibiliser davantage et poursuivre le plaidoyer en faveur de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes d'autonomisation des peuples autochtones – y compris les femmes et les jeunes – à tous les niveaux.

Réponse de la direction du FIDA

Dans ses remarques préliminaires, M. Michel Mordasini, Vice-Président du FIDA, s'est félicité de la synthèse des délibérations concise et constructive, et a souligné que les recommandations adressées au FIDA fournissaient des orientations et des mesures concrètes à suivre pour soutenir et renforcer le partenariat.

M. Mordasini a approuvé les recommandations visant à faire progresser davantage la participation des peuples autochtones dans la conception et l'exécution des projets ainsi que leur participation à l'élaboration des politiques au niveau national. Il a en outre confirmé que le FIDA continuerait d'assurer un rôle de médiateur impartial pour faire progresser la concertation sur les politiques.

Le Vice-Président du FIDA a déclaré que le FIDA était prêt à s'engager plus activement aux côtés des peuples autochtones en vue de faciliter leur accès aux marchés et d'instaurer des collaborations innovantes et ouvertes à tous avec le secteur privé.

Il a en outre déclaré que, bien qu'il soit difficile de reconnaître l'IPAF comme un partenaire stratégique en vertu de la politique de dons du FIDA – étant donné que l'IPAF n'est pas constitué en tant qu'entité juridique – le FIDA continuerait de renforcer et de soutenir financièrement le Mécanisme. Dans ce contexte, le plein appui des organisations de peuples autochtones à la mobilisation de ressources additionnelles provenant d'autres bailleurs de fonds sera indispensable.

M. Michel Mordasini, Vice-Président du FIDA, fournit la réponse de la direction du FIDA à la Déclaration du Forum.



©FIDA/Flavio lanniello

Interventions des participants

Les représentants des pouvoirs publics, les membres du personnel du FIDA et les dirigeants autochtones se sont félicités des travaux du Forum et de ses délibérations.

En particulier, M. Antonio Ricarte, Représentant permanent adjoint du Brésil, a souligné la nécessité pour les peuples autochtones de se réunir avec les acteurs gouvernementaux afin de faire des propositions concernant le financement et a encouragé les femmes à s'organiser pour demander l'appui de l'IPAF en vue de leur autonomisation. M. Zoltán Kálmán, Représentant permanent de la Hongrie auprès des organismes ayant leur siège à Rome, a souligné l'importance du Forum en tant que plateforme permettant de faire entendre la voix des peuples autochtones et a exhorté le nouveau Président du FIDA à respecter scrupuleusement les recommandations du Forum en étroite collaboration avec les communautés autochtones.

Dans l'esprit de ce qui précède, **Mme Victoria Tauli-Corpuz**, en tant que Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui a pour mission d'examiner la manière dont les organismes des Nations Unies prennent en compte les droits et les problèmes des peuples autochtones, a déclaré que "le FIDA se distingue très nettement parmi tous les organismes, programmes et fonds des Nations Unies".

Mme Dalí Silvia Angel, *Red de Jóvenes Indígenas* (Mexique), a souligné le rôle clé que les nouvelles générations autochtones auront à jouer dans la défense des droits individuels et collectifs des peuples autochtones et dans la transmission des savoirs traditionnels.



M. Nwanze, Président du FIDA, et Mme Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones lors de l'inauguration de l'Espace des peuples autochtones.

CLÔTURE DU FORUM

Le Forum a été clôturé par le Vice-Président du FIDA, qui a déclaré que "la voix, les savoirs et l'identité des peuples autochtones doivent être reconnus et entendus à leur juste valeur, si la communauté internationale veut atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030". M. Mordasini a réaffirmé le principe partagé du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et a ajouté que "le FIDA continuera de se concentrer sur l'autonomisation des peuples autochtones et des plus marginalisés, à travers la promotion d'approches du développement autonomes et axées sur les communautés". En effet, "pour que le développement soit efficace, inclusif et durable, il doit également être autonome".

AUTRES ÉVÉNEMENTS EN MARGE DU FORUM

Foire culturelle des peuples autochtones

Le 10 février, une foire a été organisée au FIDA afin de célébrer les cultures des peuples autochtones, au cours de laquelle ont été présentés des objets d'artisanat provenant des communautés d'origine des participants au Forum.

Inauguration de l'Espace des peuples autochtones

Le 10 février, l'Espace des peuples autochtones, la première salle du FIDA consacrée aux peuples autochtones, a été inauguré par M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA et Mme Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Lors de la cérémonie d'inauguration, M. Nwanze a déclaré que la création d'un espace permanent pour les peuples autochtones au sein du FIDA était un engagement concret à l'égard de l'évolution du partenariat. En fait, "le FIDA a acheté les meubles, tandis que nos partenaires autochtones ont fait don des magnifiques objets qui décorent l'Espace".

Il a en outre déclaré que, en tant que l'une de ses dernières actions à titre de Président, il était "fier d'inaugurer officiellement l'Espace des peuples autochtones", et qu'il souhaitait qu'il serve d'espace de réflexion et de consultation et qu'il "rappelle au FIDA la nécessité constante de construire des ponts de confiance" avec les peuples autochtones.

Au nom des peuples autochtones, **Mme Victoria Tauli-Corpuz** a remercié le FIDA et son Président, Kanayo F. Nwanze, pour cette initiative unique. Selon Mme Tauli-Corpuz, il s'agit d'une "façon concrète d'honorer et de respecter la richesse de nos cultures et identités". Elle a par ailleurs exprimé l'espoir que cela, de concert avec la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, le Forum et l'IPAF, allait solidifier davantage le partenariat et "contribuer à réaliser nos rêves de voir nos droits pleinement protégés et respectés et notre développement autodéterminé atteint".

Réception du Forum des peuples autochtones

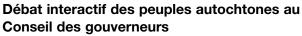
Le 13 février, la Représentation permanente de la République argentine auprès de la FAO, le FIDA et le Programme alimentaire mondial (PAM), le Ministère argentin de

l'agro-industrie – Unité pour le changement rural (UCAR), et Slow Food ont organisé une réception pour les participants au Forum. Du vin et de la nourriture provenant des communautés des peuples autochtones, de Slow Food et des projets soutenus par le FIDA en Argentine ont été servis.

Mme Ikal Lilian Ang'elei (Kenya) lit la synthèse des délibérations du Forum au Conseil des gouverneurs.

Lecture de la synthèse des délibérations à la quarantième session du Conseil des gouverneurs

Le 14 février, la synthèse des délibérations a été présentée à la quarantième session du Conseil des gouverneurs du FIDA par Mme Ikal Lilian Ang'elei, Amis du lac Turkana (Kenya).



Un débat interactif – "Dix ans de partenariat entre le FIDA et les peuples autochtones: à l'approche du dixième anniversaire de l'approbation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones" – a été organisé le 15 février dans le cadre du Conseil des gouverneurs. Le débat interactif est arrivé à point nommé pour discuter de l'évolution de

l'engagement du FIDA auprès des peuples autochtones au cours des dix dernières années et dans le contexte des processus internationaux ainsi que pour envisager les possibilités pour l'avenir.

Les participants autochtones au débat interactif² ont examiné les résultats obtenus dans la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et ont mis en évidence les meilleures pratiques et les leçons apprises dans le cadre du partenariat avec le FIDA, particulièrement en matière de conception de stratégies et de projets financés par le FIDA et de concertation sur les politiques. En outre, ils ont également souligné l'importance de l'IPAF, en mettant l'accent sur la manière dont le Mécanisme a contribué à l'autonomisation économique des peuples

autochtones (en particulier des femmes et des jeunes) en s'appuyant sur le développement autonome des communautés autochtones. Les défis, les possibilités et les solutions à exploiter à l'avenir en vue de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 ont également été partagés.



©FIDA/Flavio Ianniello

Le débat interactif des peuples autochtones au Conseil des gouverneurs. De gauche à droite: M. Jorge Alberto Jiménez, Mme Maria Teresa Zapeta Mendoza, M. Elifuraha Laltaika, Mme Joan Carling et Mme Mirna Cunningham.



©FIDA/Giulio Napolitano

2 Ont participé au débat interactif, animé par Mme Mirna Cunningham, les personnes suivantes: Mme Joan Carling, activiste autochtone de la Cordillera (Philippines) travaillant sur les questions autochtones à tous les niveaux depuis plus de 20 ans, nommée par le Conseil économique et social des Nations Unies comme expert autochtone de l'UNPFII (2014-2016); M. Elifuraha Laltaika, procureur et Directeur exécutif de l'Association pour les droits et la défense des éleveurs (ALAPA) et récemment nommé membre de l'UNPFII; Mme Maria Teresa Zapeta Mendoza, chef autochtone du Guatemala et directrice de programme pour le Forum international des femmes autochtones (FIMI); M. Jorge Alberto Jiménez, Directeur général du Ministère des affaires étrangères d'El Salvador. Mme Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, a également participé au débat interactif à titre d'invitée spéciale.



Le Pape François reçoit en audience privée la délégation autochtone.

©L'Osservatore Romano-SFV

Audience papale

Le 15 février, une délégation composée de 35 représentants des peuples autochtones a été reçue au Vatican, dans la salle Paul VI, pour une audience privée avec le Pape François, à laquelle ont également participé des membres du personnel du FIDA, à savoir: Michel Mordasini, Vice-Président; Henock Kifle, Vice-Président adjoint et Chef de Cabinet; et Antonella Cordone, spécialiste technique principale, peuples autochtones et questions tribales. L'audience privée a été facilitée par le Très Révérend Monseigneur Fernando Chica Arellano, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome.

Dans son bref discours aux représentants autochtones, le Pape François a abordé des aspects importants de l'autonomisation économique des peuples autochtones et a exhorté les gouvernements à reconnaître que les communautés autochtones faisant partie de la population devaient être valorisées et consultées et que leur pleine participation devait être favorisée, au niveau local et national.

Les membres de la délégation ont apporté des dons pour illustrer le travail des peuples autochtones dans le monde, y compris un manteau d'alpaga des Andes boliviennes, une couverture du peuple Igorot dans la Cordillère des Philippines et une bible traduite en Miskitu du Nicaragua.

Encadré 4. Salutations du Pape François aux représentants des peuples autochtones

Chers amis,

Je suis heureux de vous rencontrer à la clôture des travaux du 3° Forum des Peuples indigènes organisé par le Fond international pour le développement agricole, qui célèbre cette année le quarantième anniversaire de sa fondation.

Vous vous êtes arrêtés pour examiner comment on peut favoriser une plus grande responsabilité des peuples autochtones dans l'économie. Je crois que le problème essentiel, c'est la manière de concilier le droit au développement, y compris le droit de nature sociale et culturelle, avec la protection des caractéristiques propres aux indigènes et à leurs territoires.

Cela devient plus évident surtout lorsqu'il s'agit de structurer certaines activités économiques qui peuvent interférer avec les cultures indigènes et leur relation ancestrale avec la terre. En ce sens, doit toujours prévaloir le droit au consensus préalable et informé, comme le prévoit l'article 32 de la Déclaration sur les droits des peuples indigènes. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de garantir une collaboration pacifique entre les autorités gouvernantes et les peuples indigènes, à même de surmonter les oppositions et les conflits.

Un deuxième aspect concerne l'élaboration de directives et de projets qui prennent en considération l'identité indigène, qui accorde une attention spéciale aux jeunes et aux femmes. Inclusion et non seulement considération! Cela implique que les gouvernements reconnaissent que les communautés autochtones font partie de la population devant être valorisée et consultée et que sa pleine participation doit être favorisée, au niveau local et national. On ne peut permettre une marginalisation ou une qualification de classes, première classe, deuxième classe... Intégration avec pleine participation.

Le FIDA peut contribuer efficacement à cette feuille de route nécessaire par ses financements et sa compétence, en reconnaissant qu'"un développement technologique et économique qui ne laisse pas un monde meilleur et une qualité de vie intégralement supérieure ne peut pas être considéré comme un progrès" (Enc. Laudato si', n. 194).

Et vous, dans vos traditions, dans votre culture – car ce que vous apportez dans l'histoire est culture –, vous vivez le progrès en portant un soin particulier à la mère terre. En ce moment, où l'humanité pèche gravement en ne protégeant pas la terre, je vous exhorte à continuer de témoigner de cela et de ne pas permettre que de nouvelles technologies, qui sont licites et bonnes, mais de ne pas permettre celles qui détruisent la terre, qui détruisent l'écologie, l'équilibre écologique et qui finissent par détruire la sagesse des peuples.

Je vous remercie de tout cœur pour votre présence et je demande au Tout-Puissant de bénir vos communautés et d'éclairer l'action de tous ceux qui ont la responsabilité de diriger le FIDA.

Merci beaucoup.

ANNEXE

Discours d'ouverture du Président du FIDA

Chers représentants des peuples autochtones, partenaires et collègues,

Mesdames et Messieurs, j'ai le privilège de vous accueillir à cette troisième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA.

Je dois avouer que le Forum de cette année a une saveur douce-amère pour moi.

Bien sûr, je suis ravi de voir autant de participants. Et je sais qu'aujourd'hui et lundi, vous allez aider le FIDA à améliorer son action en faveur de l'autonomisation économique des peuples autochtones, en particulier des femmes et des jeunes.

Mais c'est aussi mon dernier Forum en tant que Président du FIDA. Pendant ces deux journées, vous allez cultiver les graines d'une coopération et d'une efficacité accrues. Et je suis bien conscient du fait que je ne serai pas au FIDA pour assister à la récolte.

Ainsi, je voudrais saisir l'occasion de ce discours pour revenir sur le passé tout en regardant l'avenir – afin de souligner ce que je considère comme les plus grandes réalisations du Forum et de réfléchir aux efforts qu'il reste à fournir.

Tout d'abord, je tiens à dire que je pourrais résumer mes sentiments au sujet de ce Forum en deux mots: "honoré" et "fier". Honoré d'avoir eu la chance de faire partie de ce processus et fier des résultats que nous avons atteints en six ans à peine. Je suis fier des dirigeants autochtones qui nous ont aidé à traduire de nobles principes en actions concrètes. Je suis fier du personnel du FIDA et de son engagement à établir une relation plus constructive avec les peuples autochtones. Et je suis fier de nos directeurs et de nos chargés de programmes de pays qui ont pris au sérieux la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, et ont veillé à ce que celleci soit intégrée dans les prêts, les dons et la participation à l'élaboration des politiques au niveau des pays.

Pour moi, la plus grande réussite du Forum est d'avoir entraîné le FIDA dans des territoires inexplorés. Et, ce faisant, il a permis au FIDA de devenir un modèle quant à la manière dont les institutions peuvent instaurer des relations avec les peuples autochtones.

Comme vous le savez tous, 2017 marque le dixième anniversaire de l'approbation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Pour célébrer cet événement, le FIDA a commencé à réfléchir à la façon dont nous avons aidé la déclaration à passer des principes à l'action.

Ces dix dernières années, le FIDA a modifié la façon dont il travaille avec et pour les peuples autochtones. Les sceptiques ne demandent plus, "qui sont les peuples autochtones?" et "pourquoi avons-nous besoin d'une approche différente?". Il existe désormais une formidable volonté politique de transformer la façon dont nous concevons les COSOP et les projets.

Bien sûr, ces changements sont survenus en grande partie grâce à ce Forum. Vous nous avez appris que la meilleure façon de travailler avec vous était de vous écouter. Vous nous avez dit que vous vouliez jouer un rôle plus significatif dans le processus,

en tant que véritables partenaires. C'est ainsi que nous avons commencé à accroître la participation des peuples autochtones dans les projets que nous finançons, non pas seulement dans leur exécution, mais également dans leur conception.

Sachez que sur les 16 COSOP approuvés par le Conseil d'administration du FIDA ces deux dernières années, dix sont dotés d'une composante axée spécifiquement sur les peuples autochtones. Quarante-neuf des projets approuvés au cours des deux dernières années comprenaient un appui aux peuples autochtones et plusieurs d'entre eux incluaient des stratégies spécialement adaptées aux besoins des communautés autochtones. Parmi ceux-ci, quatre ont établi des normes particulièrement élevées: un projet dans le Maranhão, au Brésil, et les COSOP pour la Colombie, le Guatemala et la Tanzanie. Ces quatre initiatives ont offert aux peuples autochtones la possibilité de participer dès la phase de conception. Elles ont bénéficié de l'appui des équipes techniques du FIDA et – dans le cas du Brésil, également du soutien de la FUNAI, l'organisation autochtone nationale. Mais il n'y a aucun doute sur le fait que ce sont les communautés autochtones elles-mêmes qui ont dirigé le processus. Cela représente pour moi le début d'un changement de paradigme – pour lequel il convient de rendre hommage au Forum pour son rôle de catalyseur.

Il n'est plus suffisant de demander une réponse par "oui" ou "non" à des solutions toutes faites. Nous devons co-créer le développement dès le début. Cela signifie établir des partenariats inclusifs et horizontaux entre le FIDA, les gouvernements et les peuples autochtones.

Cela est, je crois, au cœur de l'article de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) sur le développement autodéterminé.

Mesdames et Messieurs, ce matin, nous allons inaugurer un espace au sein du FIDA consacré aux peuples autochtones. Je suis fier de que cette inauguration soit l'une de mes dernières actions en tant que Président. Mais je suis également pleinement conscient du monde à l'extérieur de nos murs. Ailleurs, les peuples autochtones n'arrivent que rarement à faire entendre leurs voix. Bien pire, il arrive même que le simple fait de s'exprimer mette leurs vies en péril.

Selon Global Witness, au moins 185 militants écologistes ont été tués en 2015 – le plus lourd tribut annuel à ce jour. Selon les estimations, environ 40% de ces victimes appartenaient à des peuples autochtones. Parmi eux, nous avons perdu Berta Cáceres, dirigeante de l'un des partenaires du FIDA au Honduras.

Ce sont des pertes tragiques – pour leurs familles et leurs amis, pour leurs communautés et pour le monde qui a besoin de leur sagesse.

Mais, il y a également des signes positifs qui témoignent d'un plus grand respect à l'égard des peuples autochtones. Dans quelques jours, une audience papale accueillera 37 représentants des peuples autochtones provenant de 25 pays, qui représentent quelque 30 peuples autochtones.

Mesdames et Messieurs, le FIDA n'occupe qu'un petit coin du monde en développement. Mais je pense sincèrement que nous avons influencé la partie du monde qui est à notre portée. Et nous avons été en mesure de le faire grâce au partenariat que nous célébrons et que nous renouvelons aujourd'hui.

Mais nous pouvons toujours faire plus et mieux.

Concevoir ensemble de bonnes stratégies par le biais de processus plus inclusifs constitue un bon début. Nous devons maintenant nous assurer que nous produisons des résultats positifs sur le terrain.

À mesure que le FIDA progresse dans la mise en œuvre du Programme 2030, et à l'approche de la prochaine reconstitution des ressources, nous devons faire évoluer le discours autour des peuples autochtones.

Lorsqu'il est question de durabilité environnementale ou sociale, les peuples autochtones sont à l'avant-garde du changement. Les gouvernements devraient être fiers de détenir cette ressource précieuse dans leur pays. Ils devraient reconnaître la contribution essentielle des cultures autochtones en faveur du développement global et de la durabilité.

Je crois sincèrement que le FIDA peut jouer un rôle à cet égard. Mais cela, je dois le laisser à mon successeur... et à vous.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier tous d'avoir enrichi cette organisation, et moi personnellement, avec vos solides connaissances, votre passion et votre détermination.

Je vous adresse à tous mes vœux de réussite aujourd'hui, lundi, et dans les années à venir.

Je vous remercie.

En savoir plus sur le Forum

Ordre du jour:

https://www.ifad.org/documents/10180/a7c32c7b-0eaf-4f4b-8884-05f827ca4299

Liste définitive des participants:

https://www.ifad.org/documents/36783902/7af4ef92-1280-42a3-b89d-77f56cc02c86

Pour en savoir plus:

https://www.ifad.org/ipforum

Partenaires

Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP)

Cambodia Indigenous Peoples Organization (CIPO)

Centro para la Autonomía y Desarollo de los Pueblos Indígenas (CADPI)

Consejo Coordinador Nacional Indígena Salvadoreño (CCNIS)

Consejo Indígena de Centro América (CICA)

Fondo para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas de América Latina y el Caribe (FILAC)

Organisation pour le Développement et les Droits Humains au Congo (ODDHC)

Organization to Promote Kui Culture (OPKC)

Pacific Island Farmers Organisation Network (PIFON)



Fonds international de développement agricole Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463 Courriel: ifad@ifad.org

ifad-un.blogspot.com

f www.facebook.com/ifad

instagram.com/ifadnews

www.twitter.com/ifadnews

www.youtube.com/user/ifadTV

Novembre 2017

CONTACT

Antonella Cordone Spécialiste principale Peuples autochtones et questions tribales Division des politiques et du conseil technique Département gestion des programmes FIDA Via Paolo di Dono, 44

00142, Rome, Italie
Courriel: a.cordone@ifad.org

